

CHEZ VOUS, *Tous* LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Depuis le
1^{er} janvier
2021

LE TRI + SIMPLE !

Désormais, vous pouvez déposer **tous** vos emballages sans exception dans le bac jaune !

DANS LE BAC JAUNE



Papiers,
emballages
et briques en
carton



Bouteilles
et flacons
en plastique



Tous les autres
emballages
en plastique



Emballages
en métal
même les petits



Les emballages, c'est tout ce qui sert à protéger des aliments ou des objets. Les objets, même en plastique, doivent être mis dans le bac gris (stylos, etc.) et en déchèterie (jouets, etc.).

SCANNEZ-MOI
Toutes les infos sur le tri



ET SI MON BAC EST TROP PETIT ?

Avant d'envisager un changement de bac, quelques petites astuces pour ne pas que ça déborde :

- Séparer les emballages mixtes (sortir le sachet plastique de la boîte de céréales) ;
- Ôter le film plastique qui entoure le journal ou autre magazine ;
- Bien vider les emballages, pas besoin de les laver ;
- Ne pas déchirer les papiers, les laisser entiers ;
- Compacter les bouteilles, les flacons et les canettes ;
- Déplier et aplatir les cartons, cartonnettes et briques alimentaires ;
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres, au contraire les séparer.

Nous vous invitons, dans un premier temps, à appliquer ces gestes avec votre bac actuel durant le mois de janvier. Si toutefois vous constatez que le changement est nécessaire, l'Agglo vous dotera d'un bac plus grand.

*Trier c'est donner une seconde vie aux emballages,
mais n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !*



AVEZ-VOUS REÇU VOTRE KIT DU TRI ?

Si vous n'avez pas reçu votre kit, vous pouvez le récupérer **dans votre Mairie ou au siège de l'Agglomération (Place du Marché Marmande)**.
A l'intérieur : mémo-tri, calendrier de collecte, stop-pub, stickers bacs.

www.vg-agglo.com
tri@vg-agglo.com / 05 53 64 40 46

